

**LA BANQUE LAURENTIENNE HAUSSE LE DIVIDENDE
SUR SES ACTIONS ORDINAIRES**

Montréal, le 6 juin 2012 – Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada annonce aujourd'hui la hausse du dividende sur ses actions ordinaires de 45 à 47 cents par actions ordinaires. Un dividende trimestriel régulier de 0,47 \$ a été déclaré et sera versé le 1^{er} août 2012 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 3 juillet 2012.

Pour l'année 2012, tous les dividendes déclarés ont été considérés comme des dividendes déterminés pour les fins d'impôts, incluant le dividende sur les actions ordinaires déclaré le 6 juin 2012.

– 30 –

Renseignements :

Gladys Caron

Vice-présidente,

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

Bureau : 514 284-4500, poste 7511

Cellulaire : 514 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca